

Sur la question de la dette

note [hussonet](#) n°4, 3 décembre 2008

La récession et les sommes consacrées au sauvetage des banques vont porter le déficit public au-delà du critère des 3 % que les autorités européennes ont été obligées d'abandonner pour une période indéterminée, à cause de la tourmente financière. Cela va fournir un prétexte supplémentaire au gouvernement pour chercher à réduire encore plus les budgets sociaux au nom de la dette que nous transmettrions à nos enfants. C'est l'occasion de rappeler un certain nombre de faits et d'avancer quelques propositions (1).

La dette n'a pas augmenté à cause de dépenses publiques « excessives », puisque la part des dépenses publiques dans le PIB est à peu près stabilisée depuis plusieurs années. Son augmentation (64 % du Pib en 2007 contre 58 % en 2002) est la contrepartie de la réduction des recettes de l'Etat à travers les cadeaux fiscaux aux privilégiés, le dernier en date étant le « paquet fiscal », l'une des premières mesures prises par Sarkozy.

Cette dette n'est pas « un fardeau pour les générations futures », puisque sa charge retombe sur les contribuables. Chaque année, l'Etat doit emprunter pour payer les intérêts de la dette : en 2007, le déficit du budget correspond à peu près aux charges d'intérêt (environ 40 milliards d'euros). Le transfert ne se fait donc pas entre générations mais entre catégories sociales. Ce sont les contribuables d'aujourd'hui (et non pas les générations futures) qui paient les rentes d'Etat versées aux souscripteurs d'obligations du Trésor. Il s'agit d'une redistribution à l'envers socialement inacceptable.

Dans son programme présidentiel, Sarkozy prévoyait d'aller encore plus loin, en baissant de quatre points le taux des « prélèvements obligatoires » (impôts + cotisations). Mais il est impossible arithmétiquement de baisser les impôts et réduire le déficit tout en maintenant les dépenses. Sans ressources fiscales supplémentaires, l'ajustement ne peut se faire que par la réduction des budgets sociaux ou des effectifs de fonctionnaires, ce qui ne peut conduire qu'à une dégradation supplémentaire des services publics.

Avec la crise, cette question de la dette va prendre une acuité encore plus grande. C'est l'occasion d'avancer des propositions visant à revenir sur les mauvaises raisons du gonflement de la dette, autour de trois idées :

- lutter contre la fraude fiscale, qui représente entre 29 et 40 milliards d'euros selon l'évaluation du Conseil des prélèvements obligatoires ;
- conditionner les aides publiques aux entreprises (65 milliards d'euros, selon la Mission d'audit de modernisation) à la réalisation d'objectifs sociaux en matière d'emploi et de salaires ;
- instaurer une réforme fiscale progressive dont le premier objectif serait de taxer les revenus financiers qui ont alimenté les « bulles » successives et conduit à la crise actuelle.

S'il faut revenir sur les baisses d'impôts qui ont conduit au creusement de la dette, cela n'implique pas un refus systématique de recours à la dette publique. Il serait pleinement justifié s'il s'agissait de financer des projets d'investissement socialement et écologiquement utiles (équipements collectifs, logements sociaux, isolation des logements, etc.) et cette logique devrait même être étendue à l'échelle européenne.

(1) Pour un exposé plus détaillé, voir Michel Husson, [Dette publique, rente privée](#), avril 2006